

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2012

Présents : Aimé LAMBERT, Josette RIMET-MEILLE, Bernard VALLIN, André MOUNIER-VEHIER, Bernard PELERIN, Emmanuel GROS, Claude JOURDAN, Olga GRILLO, Sylvain DHERBASSY,

Excusés : Céline ROCHER, Jean-Michel TOUCHER

Début de séance = 20h30

Secrétaire de séance nommé à l'unanimité : Claude JOURDAN

Ordre du jour :

1) DELIBERATION POUR LA DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES

Suite aux travaux réalisés pour la signalétique des voies communales, le conseil municipal approuve la dénomination de l'ensemble des voies attribuées.

2) DELIBERATION POUR LA REDEVANCE DE L'EAU

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :
de porter à 0,50€ le m³ d'eau pour les consommations supérieures à 200m³

3) DELIBERATION POUR LE MONTANT DU LOYER DU LOGEMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE

Suite à la création d'un nouveau logement communal T2 de 45m², à la place de l'ancienne mairie, à l'unanimité le conseil municipal :

- fixe le loyer à 300€ TTC par mois
- décide d'équiper la cuisine (Hotte aspirante, plaque de cuisson)

4) DELIBERATION POUR L'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Le conseil municipal décide de mettre à disposition la salle communale aux habitants de la commune de Bessins (Résidents et anciens résidents) qui en feraient la demande. Pour l'utilisation de la salle un règlement a été établi ainsi que la participation aux frais à savoir :

- une caution de 200€ sera demandée
- une participation aux frais de 50€/jour (du 1^{er} mai au 30 septembre)
de 70€/jour (du 1^{er} octobre au 30 avril)
gratuite pour les associations communales

5) AFFAIRES DIVERSES

- Tournée des chemins avec la DDT prévue le 5 mars 2012
- Travaux à envisager pour le chauffage de l'Eglise
- Point sur un différend avec un habitant de la commune (écoulement des eaux du village)

Fin de séance à 22 h 30